

N° 85
Novembre 2020

LA GAZETTE

de Saint-Romans

**GAZETTE
D'AUTOMNE**

Édition municipale de la mairie de Saint-Romans

www.saint-romans.fr

Chères Saint-Romanaises, chers Saint-Romanais

Nous n'avons guère eu l'occasion de nous rencontrer depuis notre élection, ce que je déplore car le contact avec les habitants de notre village est un moment privilégié pour un Maire, et cette habitude que nous avons, d'échanger librement lors des différentes cérémonies ou animations, me manque sincèrement. Cette année, nous ne pourrions malheureusement pas organiser notre traditionnel repas des aînés, moment de convivialité que j'apprécie énormément... Le Covid nous prive d'un bel évènement, mais nos aînés ne seront pas oubliés pour autant, et le CCAS a peaufiné ses cadeaux de fin d'année pour les plus de 70 ans.

Avec mon équipe nous travaillons sur le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour la restauration scolaire : plus grand car nos enfants sont de plus en plus nombreux à venir déjeuner à la cantine, mieux adapté, car nous allons choisir un architecte spécialisé et expérimenté dans ce type de bâtiment.

Un autre projet va voir le jour : le bâtiment commercial qui sera situé aux 4 routes et sera construit pendant l'année 2021.

Enfin, après la fin des travaux du Merdarei, la 3^{ème} tranche de l'aménagement du village sera également lancée.

Si le confinement nous a freinés... il n'a pas atteint l'enthousiasme de cette équipe municipale qui met les « bouchées doubles » pour faire avancer les projets, moderniser notre village et le rendre toujours plus agréable pour ses habitants.

Je vous souhaite d'ores et déjà une excellente fin d'année,
Prenez bien soin de vous

Votre Maire,
Yvan CREACH

Bulletin municipal de la mairie de Saint-Romans - 38160

N°85 - novembre 2020 · Dépôt légal à parution - Novembre 2020

La Gazette de Granenc est distribuée gratuitement aux Saint-Romanais, éditée en 1 000 exemplaires.

Rédaction : commission communication du conseil municipal.

Directeur de Publication : Yvan CREACH - Maire

Conception graphique : Valérie Lassablière - Impression : Press-Vercors - Photos : Les traqueurs d'images, autre.



BÂTIMENT COMMERCIAL

Retardé par le confinement, ce projet va démarrer prochainement. L'appel à candidatures sera lancé avant la fin de cette année, puis les travaux démarreront dans la foulée... Un projet dynamique pour notre village et son commerce.



Bâtiment à usage d'activités commerciales - Les 4 Routes - 38160 St-Romans - A.P.D.02/03/20

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

De plus en plus d'enfants déjeunent au P'tit Resto, et malgré une réorganisation des locaux, malgré les 2 services, notre cantine devient vraiment trop petite. Il nous faut donc voir plus grand, mieux adapté, mieux isolé,

donc nous allons choisir un architecte spécialisé et expérimenté dans ce type de bâtiment. Le dossier est en cours d'élaboration par les élus de la commission cantine... nous pourrions vous en dire plus dans la prochaine gazette !





CONSEIL ET COMMISSIONS – COMMUNE DE SAINT-ROMANS



MAIRE
Yvan CREACH
Grands projets
Vice-président SMVIC, Travaux,
Sports, Loisirs

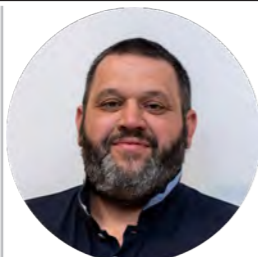
ADJOINTS ET RESPONSABLES DES COMMISSIONS



Éric ROLLAND
1^{er} adjoint
Travaux
Voirie
Délégué SMVIC, Suppléant



Micheline BLAMBERT
2^{ème} adjoint
Bibliothèque
Fêtes et cérémonies
CCAS
Délégué SMVIC



Jérôme MURE-RAVAUD
3^{ème} adjoint
Eaux pluviales
Agriculture
Environnement
Urbanisme contrôles



Gisèle CHOURREAU
4^{ème} adjointe
Communication
Restauration scolaire
Commémorations



Damien MICLO
5^{ème} adjoint
Finances
Contentieux
Informatique
Nouvelles technologies
Vie Scolaire

HORAIRES MAIRIE

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

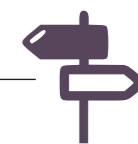
Le secrétariat est désormais ouvert tous les matins :

lundi
mardi
jeudi
vendredi

de 8H à 12H

samedi | de 8H à 11H

Fermée le mercredi



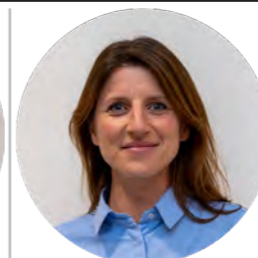
CONSEILLERS ET PARTICIPATION AUX COMMISSIONS



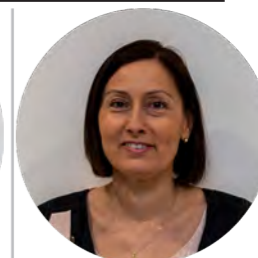
Marie-Françoise ARNAUD
CCAS
DSP Marandan
Eaux pluviales, Agriculture
Environnement
Points propres
Chemins communaux
Finances, Contentieux
Grands projets
Restauration scolaire



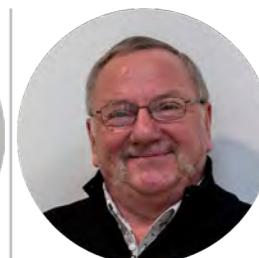
Sylvie BEYLE
Bibliothèque
CCAS
Urbanisme
Contrôles



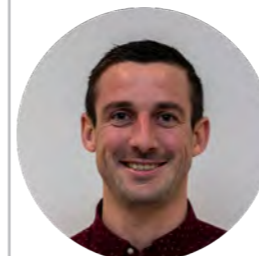
Caroline BOMPARD
CCAS
Communication
Commémorations
Fêtes et cérémonies
Grands projets
Travaux
Urbanisme
Instruction
Voirie



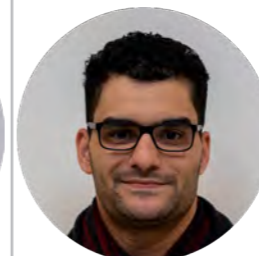
Sandrine BRISSET
CCAS
DSP Marandan
Environnement
Points propres
Chemins communaux
Finances
Contentieux



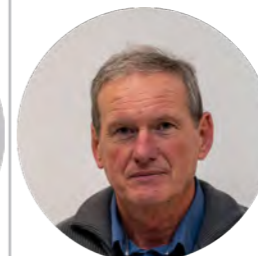
Jean-Pierre BUREAUX
Communication,
Commémorations
DSP Marandan
Eaux pluviales, Agriculture
Fêtes et cérémonies
Grands projets
Travaux
Urbanisme contrôles
Urbanisme Instructions
Voirie



Sylvain HAMEL
CCAS
Communication,
Commémorations
Environnement
Points propres
Chemins communaux
Fêtes et cérémonies
Finances, contentieux
Grands projets
Informatique
Nouvelles technologies



Brahim HAMOUDI
DSP Marandan
Eaux pluviales
Agriculture
Grands projets
Travaux
Urbanisme contrôles
Urbanisme instruction
Vie scolaire
Voirie



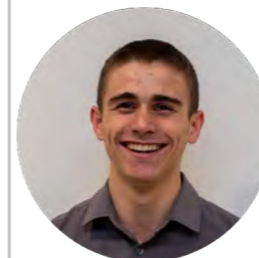
Michel LAMBERTON
Eaux pluviales,
Agriculture
Grands projets
Travaux
Urbanisme contrôles
Urbanisme instruction
Voirie



Olivier LUYA
Environnement,
Points propres,
Chemins communaux
Finances
Contentieux
Grands projets
Travaux
Vie scolaire
Voirie



Amandine MANIGNAL
DSP Marandan
Fêtes et cérémonies
Grands projets
Restauration scolaire
Vie scolaire



Nathan STOOSS
Communication
Commémorations
Informatique
Nouvelles technologies



Karine TRIBBIA
Communication,
Commémorations
Fêtes et cérémonies
Finances,
contentieux
Grands projets



Carine VAL-LARTIGUE
Eaux pluviales
agriculture
Environnement
Points propres
Chemins communaux
Finances, contentieux
Grands projets
Informatique
Nouvelles technologies
Vie scolaire





UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE...

Karen Exertier, savoyarde d'origine, est en poste à Saint-Romans depuis la rentrée de septembre 2020. Ceux d'entre vous qui ont des enfants en primaire la connaissent déjà, cette enseignante qui vient d'effectuer 8 ans de direction à Saint Hilaire du Rosier, et qui... avait effectué un remplacement dans notre école en 2005-2006 pour la classe de CP.

Il faut croire qu'elle avait gardé un très bon souvenir de nos élèves... et de leurs parents, puisqu'elle nous revient !

Mariée, maman de deux enfants, elle a déjà 19 années d'expérience dans l'Education Nationale.

Ce poste à l'Ecole Élémentaire cumule la charge de Directrice de l'Ecole, et également celle de l'enseignement pour la classe de CM2.

Pourquoi ces deux postes ? Parce que la fonction de direction permet d'ouvrir le champ des compétences. Être directrice d'une école regroupe plusieurs métiers en un !

Piloter pédagogiquement l'école, la faire fonctionner, travailler avec des partenaires... même si le temps et parfois les moyens manquent cruellement pour pouvoir exercer cette fonction plus sereinement... Et parce qu'enseigner contribue à donner aux enfants des outils pour réfléchir, se cultiver, avoir le sens critique et trouver le plaisir d'apprendre.

Cette année est particulière, avec les nouvelles règles sanitaires de la crise du COVID. Le protocole est bien entendu respecté, et toute l'équipe s'applique à garder un climat serein au sein de l'enceinte scolaire.

Karen Exertier a des projets bien évidemment, notamment autour de la musique... mais nous aurons l'occasion d'en parler plus longuement dans la prochaine gazette !

En tout cas, on dirait bien que Karen Exertier et son équipe... ne s'ennuient jamais !



PAUSE MÉRIDIANNE... *le P'tit Resto*

La Pause Méridienne c'est surveiller et faire déjeuner entre 120 et 130 enfants, répartis en 2 services.

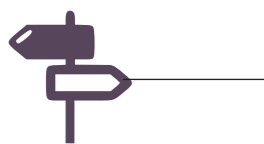
La Pause Méridienne c'est une restauration bio, locale dans le cadre de l'Ecocert niveau 2, la cuisine étant mutualisée avec celle de Saint-Just, les plats arrivant en liaison chaude, dans le respect des normes d'hygiène.

La Pause Méridienne c'est aussi savoir distraire tout en surveillant ces enfants de 3 à 10/11 ans, filles et garçons

La Pause Méridienne, c'est une équipe de 9 animateurs, 1 responsable de service, 1 élue responsable de l'administration et du personnel, et une commission cantine.

Enfin, la Pause Méridienne c'est, depuis le Covid, une organisation d'hygiène et de désinfection rigoureuses par une équipe formée et compétente.





CCAS DE SAINT-ROMANS : AIDE AU PERMIS JEUNES

RAPPEL IMPORTANT

Petit coup de pouce aux jeunes de la commune !

Une aide au permis de conduire est accordée à chaque jeune Saint-Romanais qui a obtenu son code de la route.

Cette aide de 300 ou 600 euros est basée sur le coefficient familial. Renseignez-vous en mairie pour connaître les modalités de cette aide



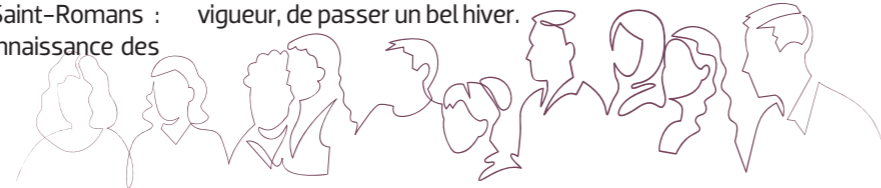
REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Les protocoles sanitaires du au Covid-19, ne nous permettent pas cette année, d'organiser ce moment de convivialité festif que chacun de vous attend avec impatience.

Pour autant, le CCAS n'a pas oublié ses aînés. Vous êtes près de 300 personnes âgées de plus de 70 ans sur notre commune, vous êtes la mémoire vive de Saint-Romans : chacun et chacune d'entre vous, pour la reconnaissance des

services rendus à vos familles, à nos associations et donc à notre village, mérite que nous vous accordions une attention particulière.

Nous vous demandons de prendre soin de vous et nous vous souhaitons avec toutes les recommandations de prudence en vigueur, de passer un bel hiver.



INITIATION AU NUMÉRIQUE POUR LES UNS, REMISE À NIVEAU POUR LES AUTRES...

Du 14 septembre au 2 novembre, à raison de deux après-midi par semaine, les séniors Saint-Romanais ont eu droit aux cours de **Richard Fayn** de l'EPN du Royans pour les initier aux premiers secrets de l'informatique, et à une prise en mains plus aisée de leur PC ou tablette, afin, à terme, de pouvoir échanger avec plus de facilité, des messages ou des vidéos avec leur famille éloignée, de déclarer leurs impôts, de suivre les remboursements de leurs soins médicaux ou consulter leur banque en ligne, d'interroger les moteurs de recherche pour trouver des recettes de cuisine ou le nom d'un chanteur oublié...

Maîtriser à minima l'outil internet lorsque ce n'est pas une évidence, ouvre à nos séniors, le champ de tous les possibles... Ces cours sont offerts gracieusement par le CCAS grâce à un partenariat entre la Carsat, l'EPN du Royans et la commune de Saint-Romans.



MÉDIATHÈQUE LE PRÉAU

Depuis le 8 septembre, la médiathèque a réouvert ses portes au public et retrouvé des horaires quasi-normaux, les mardis, mercredis et samedis.

Beaucoup de nouveautés (romans adultes, polars, albums jeunesse, documentaires, gros caractères, BD) viennent d'arriver.

Il est demandé aux lecteurs de respecter les gestes barrières, le port du masque et de faire une déambulation rapide dans les salles. La consultation sur place n'est pas autorisée pour le moment.

Pour les personnes qui le désirent, le drive continue de fonctionner.

Il suffit de téléphoner au **04 76 38 40 46** pour donner votre liste ou signaler votre passage.

Bonnes lectures

Les horaires !!

Ouverture de la médiathèque

mardi de 16h à 18h30,
mercredi de 9h à 11h30
et de 14h30 à 18h30
et samedi de 9h00 à 11h30



www.saint-romans.fr



MERDAREI : VISITE D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Accueillis par le Maire **Yvan CREACH** et l'Adjoint aux Travaux **Eric ROLLAND** qui remercient l'intercommunalité, le SYMBHI et le Département pour leur participation à ces travaux importants sur le Merdarei : **Bernard PERAZIO** Vice-Président du Conseil Départemental de l'Isère, **Frédéric De AZEVEDO** Président de la SMVIC, **Albert BUISSON** Vice-Président de la SMVIC en charge de l'environnement, **Fabien MULYK** Président du SYMBHI et élu du Département, et **Mathieu FARAVELLON** entreprise Tout en Vert.

Sur 900 m au cœur du village, le lit du Merdarei a été recalibré, approfondi et élargi, les berges nettoyées et stabilisées. L'entreprise procédera ensuite à la restauration écologique, avec la plantation d'une végétation adaptée aux milieux humides reconstituant de cette façon l'habitat des poissons et des grenouilles. Une deuxième tranche sera engagée l'an prochain.



TENNIS CLUB DE SAINT-ROMANS

Bonne reprise pour l'école de tennis Enfants et pour les cours adultes.

Pas loin de 40 enfants et 40 adultes ont accordé leur confiance à l'équipe sportive et dirigeante du club.

Nos deux coachs **Sébastien Kirchdorfer** et **Rémy Marion** encadrent à eux deux 60 joueurs et joueuses.

Début septembre, une après-midi « Tennis découverte » à l'école de St-Romans s'est déroulée dans de très bonnes conditions sur le terrain city communal. Un grand merci à **Christophe Belle** pour son accueil et sa disponibilité.



Depuis une semaine, les enfants peuvent bénéficier de la salle multisport en cas de mauvais temps.

Cette année, grande nouveauté, un groupe de femmes a souhaité prendre des cours pédagogiques





ASSOCIATION CYCLO

Le CCSR dispose d'une **section VTT jeunes** dont le but est d'initier nos jeunes VTTistes à la randonnée sportive ainsi qu'à la découverte de nos sentiers locaux. Les sorties ont lieu les samedis après-midi avec des points de départ souvent différents mais à proximité de St-Romans.

En 2020 la section VTT jeunes a fait peau neuve et c'est un nouveau groupe de jeunes et un nouvel encadrement très motivé qui a débuté ses sorties dès le 8 février. Après une campagne de recrutement via les réseaux sociaux locaux et le bouche à oreille, un groupe d'environ 10 jeunes s'est constitué et les sorties se sont enchaînées jusqu'au week end du 15 et 16 mars. Mais là, le confinement nous a fait remiser nos vélos en attendant des jours meilleurs.

Enfin libérés le 11 mai, ou en tout cas autorisés à se déplacer jusqu'à 100 km du domicile, la section VTT a repris concrètement le samedi 30 mai... le temps pour l'équipe des encadrants de recevoir les consignes officielles à appliquer pour les gestes barrières.

Cette première sortie s'est effectuée à partir de Beaulieu, les parents de l'un de nos jeunes nous ayant invités à découvrir leurs sentiers favoris. Il faut se souvenir qu'en cette période post confinement il fallait laisser 10 m entre chaque VTTiste. C'est un challenge que nous avons relevé jusqu'à ce que cette distance minimale passe à deux mètres. Depuis, les sorties se sont enchaînées tous les week-ends.



FOOTBALL CLUB DE SAINT-ROMANS

Tournoi de rentrée réussi pour l'USRO-CLAIX et les catégories U11, U13 et U15 : malgré une météo capricieuse, l'organisation sans faille du club et une participation généreuse et fair-play de tous les clubs ont pu favoriser une journée très appréciée de nos jeunes joueurs à l'aube de cette nouvelle saison !



L'ATELIER DES ARTS

A repris ses cours... que vous soyez débutant ou initié, adulte ou adolescent...

Arts picturaux toutes techniques :

Dessin, Aquarelle, Acrylique, Huile, Techniques mixtes, Peinture sur soie.

Tous les renseignements sont aussi sur le site internet www.l-atelier-des-arts.fr





OPALINE

Les danseurs d'Opaline se sont retrouvés avec plaisir après une longue pause et ont accueilli de nombreux nouveaux adhérents.

L'association compte maintenant 65 adhérents de 3 à 77 ans pour les cours de danse réguliers !

Cette année, l'association ouvre aussi ses portes à tous, pour des stages à la salle des fêtes.

Tous les premiers mercredis de chaque vacances scolaires, retrouvez tout au long de la journée des séances parent-bébé (0/1 an), parent-bambin (1/3 ans), parent-enfant (4/10 ans), qui permettent de partager un moment privilégié et ludique avec son enfant.

Sont également organisés, un stage Enfants de 3h (8/14 ans), et un atelier de Danse Contact pour adultes.

Des rendez-vous réguliers pour des danseurs de niveaux intermédiaire / avancé, sont aussi proposés tous les 1^{ers} mardis des vacances scolaires.



Toutes les infos auprès de la Compagnie Opaline :
www.compagnie-opaline.com
cie.opaline@gmail.com
07 81 26 38 19

LES PETITS MARCHÉS DE SAINT-ROMANS

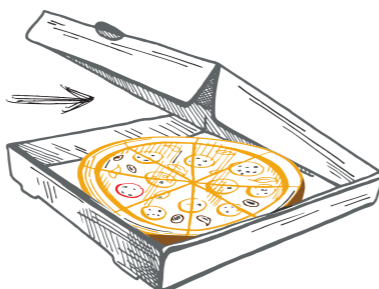
Aux 4 Routes, on trouve des **fruits et légumes locaux** le vendredi après-midi, à la belle saison.



Aux 4 Routes, « **Lucette & Florette** » vient avec sa jolie camionnette vendre ses fleurs tous les week-end.



Le **Camion Pizza d'ALEXIS** nous régale tous les samedis à partir de 17h30, on le trouve sur le parking près de la Salle des Fêtes.



Un vendredi sur 2, **ETOILE VIETNAM** vient cuisiner sur le parking de la salle des fêtes, ses nems, rouleaux de printemps, brochettes, wok de légumes...



ENCORE UNE NOUVELLE ANNÉE POUR LE SOU DES ECOLES !



L'année 2019/2020 se terminant sur un bilan favorable pour l'association du Sou des Ecoles, une nouvelle année commence.

Même si le confinement et les mesures de distanciations ont freiné son élan et celui des enseignants, le sou a pu proposer le financement de matériels de sport pour l'école, son soutien à l'association du périscolaire ainsi que des activités proposées par les enseignants.

L'année dernière, pour la troisième année consécutive une vente de fromages en provenance directe d'une fruitière du Jura fut une très belle réussite.

SI LE CŒUR VOUS EN DIT, VOUS ÊTES LES BIENVENUS POUR PARTICIPER AUX ÉVÉNEMENTS DU SOU.

Cette opération sera donc reconduite cette année... avis aux amateurs !

Vous retrouverez en plus de la vente de fromage, une vente de sacs en tissu personnalisés par les enfants, une vente de fleurs et la fameuse kermesse qui

animations théâtre asso
sorties des enfants
SOU
Bénévoles parents enfants
sapin de Noël

clôturera l'année scolaire.

Le Sou existe grâce à l'investissement des bénévoles, aux nouveaux membres actifs, à la participation des parents d'élèves, et aussi grâce aux amis, collègues, voisins, grands-parents qui soutiennent activement nos projets. Merci à tous ! En ce début d'année, les enseignants définissent la thématique d'un projet annuel pour proposer des activités artistiques ou sportives aux enfants des deux écoles qui sont financées par le Sou à hauteur d'environ 11 000€ par an.

Voici donc une saison qui commence sur les chapeaux de roues !

Si le cœur vous en dit, vous êtes les bienvenus pour participer aux événements du Sou.





CASERNE DE SAINT-ROMANS

Epidémie de coronavirus oblige, les pompiers restent actifs en appliquant les mesures sanitaires. Lors de chaque intervention, les masques sont de rigueur à la fois pour les pompiers et pour la victime, et selon certains symptômes présentés par la victime, les équipements de protection individuels biologiques doivent être portés.

Les interventions s'enchaînent tout comme les formations initiales suivies par les nouvelles recrues. De nombreuses formations de perfectionnement ou d'avancement de grade ont été validées par les sapeurs-pompiers, bravo à eux !

À ce jour, l'activité des sapeurs-pompiers de Saint-Romans a augmenté de 21 % par rapport à l'année précédente.

Les portes de notre caserne sont toujours ouvertes pour que les personnes désireuses de nous rejoindre, viennent échanger avec nous tous les dimanches matin de 10h00 à 12h00. Vous y trouverez altruisme, esprit d'équipe et convivialité.

LES ANCIENS REPRENENT DU SERVICE !

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère a récemment inauguré un nouveau dispositif, nommé « Réserve Départementale Citoyenne ».

Cette réserve permettra notamment aux anciens sapeurs-pompiers en fin de carrière de s'engager (à partir de 65 ans et jusqu'à 75 ans), afin d'apporter un appui logistique ou un soutien technique. Ils pourront aussi être amenés à effectuer des actions de sensibilisation ou de prévention des risques de toute nature. Une excellente occasion de développer et renforcer le lien intergénérationnel.

À Saint-Romans, quatre anciens sapeurs-pompiers ont candidaté pour faire partie de ce dispositif : **Amérigo Bazzoli, Antoine Brites, Serge Allard-Lyonne, Daniel Magnin-Lachaux.**

LA DISTRIBUTION DES CALENDRIERS ÉVOLUE

La fin de l'année approche, et avec elle l'échéance de distribution des calendriers ! Dans quelques semaines, vous pourrez découvrir les calendriers des pompiers de 2021.

Cependant, cette année à cause des conditions sanitaires, les pompiers n'auront pas le plaisir de frapper à votre porte : ils effectueront la distribution sans contact, directement dans vos boîtes aux lettres, et tous vous adressent déjà leurs meilleurs vœux pour l'année 2021 !



COVID 19 PRISE EN CHARGE D'UNE VICTIME

Cas 1	Cas 2	Cas 3
<p>Abordage d'une victime non suspectée de COVID 19</p> <p>L'abordage est assuré selon les préconisations SUAP en vigueur dans le département</p> <p>VSAV</p> <p>Équipement de protection SP - Masque chirurgical - Gants à usage unique.</p> <p>Équipement de protection de la victime Masque chirurgical systematique ou haute concentration O2 si besoin.</p> <p>TRANSPORT : Les convergences restent possibles selon les dispositions en vigueur. Le masque utilisé lors de la première intervention SUAP « classique » doit être conservé par l'agent pour la durée de sa garde. Pour les agents d'astreinte, un masque chirurgical doit être délivré pour chaque intervention SUAP ou conservé si interventions SUAP consécutives.</p>	<p>Abordage d'une victime suspectée de COVID 19 dès l'appel au CTA ou lors du bilan SP</p> <p>L'intervention est réalisée par deux SP équipés en EPI BIO 1 dès que possible</p> <p>VSAV avec utilisation du kit EPI BIO</p> <p>Équipement de protection SP Conducteur : - Masque chirurgical - Gants à usage unique - Reste dans l'habitacle.</p> <p>CA et équipier: EPI bio 1.</p> <p>Équipement de protection de la victime Masque chirurgical systematique ou haute concentration O2 si besoin.</p> <p>TRANSPORT : Sans convergence. Déshabillage après désinfection du VSAV, au centre hospitalier.</p>	<p>Particularités de prise en charge d'un ACR en période de COVID 19</p> <p>VSAV avec utilisation du kit EPI BIO</p> <p>Équipement de protection SP Tout l'équipage revêt l'EPI BIO 1.</p> <p>Reconnaissance ACR Ne pas réaliser l'appréciation de la respiration sur 10 secondes près de la bouche de la victime. Filtre anti-bactérien entre le BAVU et le masque facial.</p> <p>Équipement de protection de la victime Masque facial sur la victime pendant les compressions thoraciques.</p>

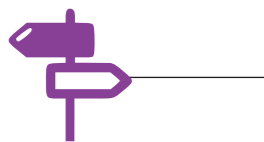
LE SPORT ET LES LOISIRS

VERCORMAN : LE TRIATHLON DU VERCORS



Le 30 août, **Yvan CREACH**, vice-président Sports de la SMVIC était à Saint-Nazaire, à l'arrivée de la Vercorsman pour saluer le courage de ces candidats qui ont participé à cette course dans des conditions climatiques extrêmes, avec à l'issue un final éblouissant, de **Diego Van Looy** et de la Française **Collonge** qui se sont imposés et ont remporté le distance XL. Les nombreux concurrents ont été salués par une foule nombreuse venue les applaudir, et Yvan CREACH a eu le plaisir de participer à la remise des récompenses. Bravo à tous ces sportifs.





CITOYENNETÉ ET RÈGLES DE BON VOISINAGE

Comme nous le rappelons chaque année, le **brulage** des déchets verts (ou autres) est dangereux, polluant et générateur de nuisances pour le voisinage : le brulage est donc interdit que l'on soit particulier ou agriculteur.



Un bruit, Par son intensité, sa durée, le bruit porte atteinte à la tranquillité du voisinage... alors respectons nos voisins.



Jardinage ou bricolage. Autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



UNE AMENDE POUVANT ALLER JUSQU'À 450 € PUNIT TOUTE PERSONNE AYANT CONTREVENU À CES RÉGLEMENTATIONS.

CHIENS : ABOIEMENTS, DIVAGATIONS ET DÉJECTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Divagations : depuis quelques temps, des chiens errent dans le village et aux alentours, font leurs besoins un peu partout et agressent leurs congénères.

Il est impératif que les propriétaires de ces animaux tiennent leurs chiens fermés dans leur propriété, avec des grillages adaptés, afin que ces animaux ne divaguent plus.

Si ces problèmes se renouvellent, la Mairie sera contrainte de faire appel à la Gendarmerie.

Aboiements : l'aboiement n'est pas en soi sanctionné : un chien a le droit d'aboyer, c'est un comportement normal de l'animal. Néanmoins, l'aboiement fréquent ou trop intensif pourra faire l'objet de sanctions. Le responsable de la nuisance sonore ou de dommages causés par un chien, est le **propriétaire** (article 1385 du code civil), que l'animal soit sous sa garde ou échappé.

L'article R1336-5 du code de la santé publique définit la nuisance sonore : **aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme. Sont considérées comme nuisances sonores : Le chien qui aboie tous les jours, l'aboiement toute la journée dès l'absence du propriétaire et le chien qui hurle à la mort.** Ces critères permettent à une personne se sentant atteinte dans sa tranquillité, d'**avoir le droit de demander** au propriétaire de l'animal de le faire taire. Les choses peuvent se résoudre par oral, voir une lettre simple de rappel de la nuisance sonore.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts ou les jeux pour enfants. Tout possesseur de chien doit procéder au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. **Son non-respect entraîne une contravention de 35 €.**



DEPOTS SAUVAGES

L'article L. 542-2 du code de l'environnement impose que : **toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, flore et faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination.**

INFRACTION : abandon ou dépôt de déchets par une entreprise : 2 ans de prison et/ou 75 000€ d'amende. Abandon ou dépôt de déchets par un particulier : contravention de 2^{ème} classe, 35 € d'amende. Abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule : contravention de 5^{ème} classe amende de 1500€.

Les moloks sont trop souvent un endroit de dépôts sauvages, où les sacs poubelles et les petits encombrants sont déposés rendant des « points propres »... très sales. La Municipalité fait fréquemment nettoyer ces espaces, mais cela ne suffit pas. Il est donc question de mettre en place une surveillance accrue afin de verbaliser les incivilités.



AMENDE POUR ARROSAGE

« La commune de Saint-Romans a été verbalisée pour avoir arrosé le stade en période estivale malgré les restrictions sécheresse. Ces faits constituent un non-respect de l'arrêté préfectoral sécheresse qui était en vigueur l'été 2019 sur le département et relèvent du niveau de la contravention au titre de la loi sur l'eau. La commune a été condamnée par le Tribunal de Grande Instance de Grenoble à une amende transactionnelle et à la publication de la décision de justice. En période de sécheresse, des restrictions de prélèvement et d'usage de l'eau sont mises en place par les services de l'État. Elles permettent de partager la ressource en eau disponible de manière équilibrée entre les différents usagers (particuliers, industriels, agriculteurs) et le milieu naturel afin d'éviter les pénuries d'eau. Le niveau de sécheresse et les restrictions liées sont actées par arrêté préfectoral. »



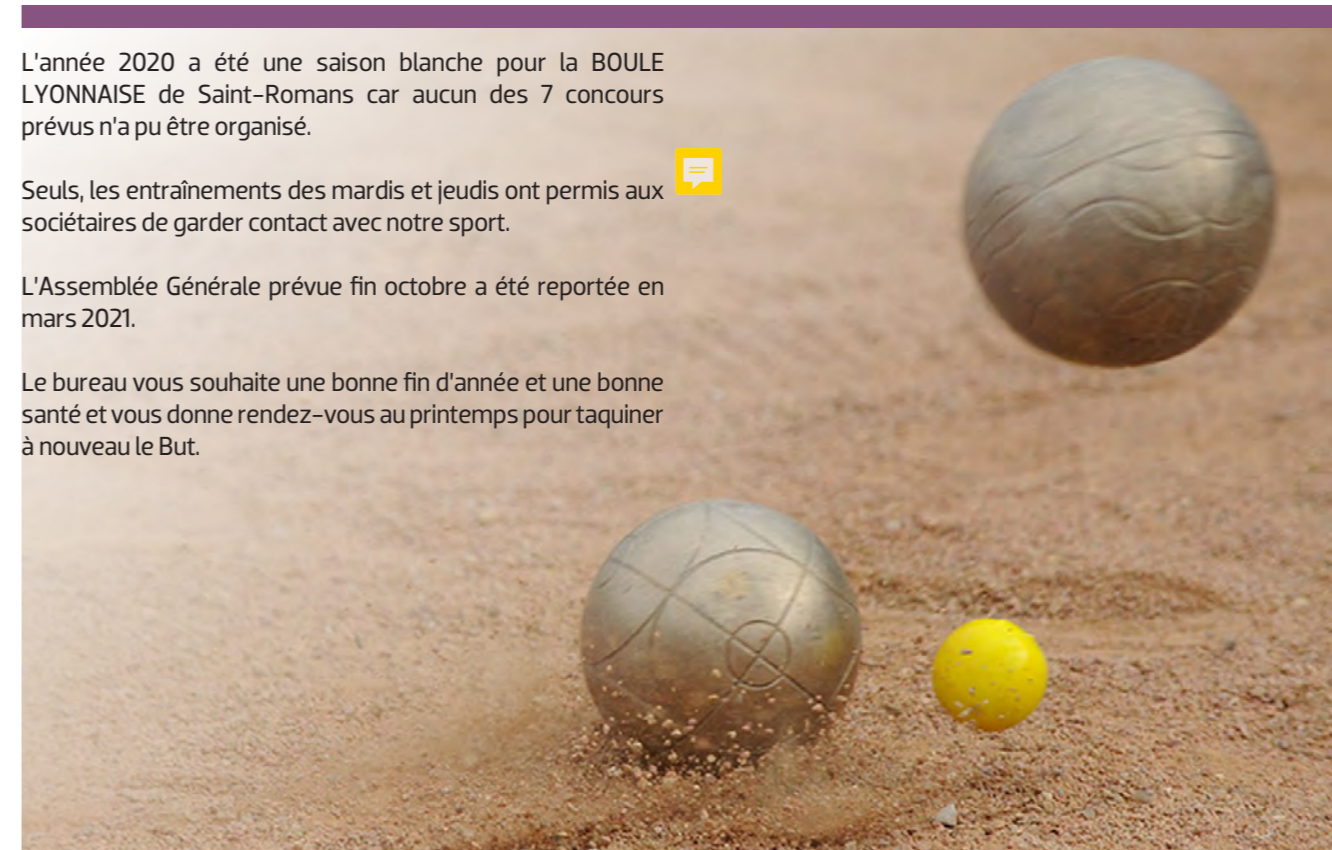
LA BOULE LYONNAISE...

L'année 2020 a été une saison blanche pour la BOULE LYONNAISE de Saint-Romans car aucun des 7 concours prévus n'a pu être organisé.

Seuls, les entraînements des mardis et jeudis ont permis aux sociétaires de garder contact avec notre sport.

L'Assemblée Générale prévue fin octobre a été reportée en mars 2021.

Le bureau vous souhaite une bonne fin d'année et une bonne santé et vous donne rendez-vous au printemps pour taquiner à nouveau le But.



ÉTAT CIVIL DU 1^{er} JUILLET AU 29 SEPTEMBRE 2020



NAISSANCES

- 06/08/2020, BONNET-GROS Achil Jarod
- 13/08/2020, MEYNIER CONTAL Emma Romane Rebecca Blandine Anna Huguette
- 21/08/2020, HENON Emma Elise Bernadette
- 25/08/2020, MOULIN Giovanna Cristina
- 16/09/2020, ROLLAND Lucas
- 17/09/2020, BOUVIER Fiona Déborah
- 19/09/2020, KARAKAYA Lyana Françoise Sati

DÉCÈS

- 23/07/2020, VANZETTO Jeanike épouse GAVIN
- 23/08/2020, SERVONNET Jean-Luc André Marcel
- 04/09/2020, TESTON Georgette Paulette Marie Louise Veuve ROGNIN
- 08/09/2020, ODIER Guy Marcel André

MARIAGES

- 04/07/2020, BOUVIER Bruno et PELLERIN Charline
- 04/07/2020, TALHA Mohammed et LYONNE Clémentine
- 01/08/2020, DESCHAMP Sébastien et BALLAY Aurélie

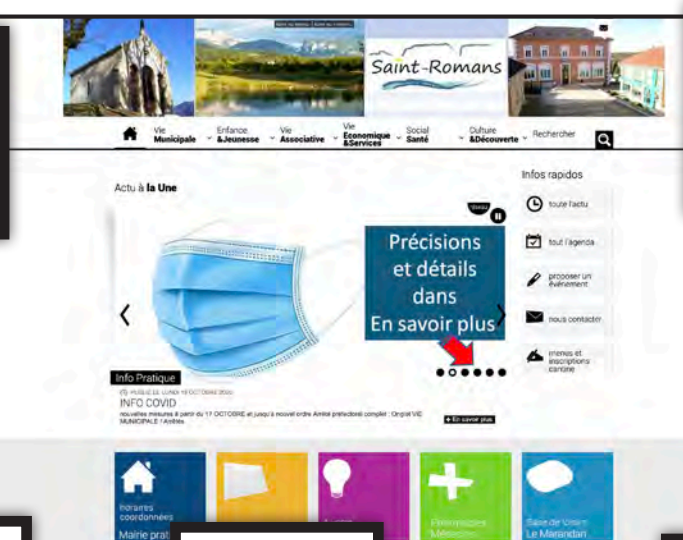
PACS

- 22/08/2020, PACHEU Vincent et BERTHIER Alissia
- 26/09/2020, HUITRON GONZALES Isaac et DHERBASSY Désirée
- 26/09/2020, SAINT-PIERRE Florian et KASZUBA Justine



LE MEMO DE SAINT-ROMANS

Site internet de la commune : www.saint-romans.fr



La Vie Associative
coordonnées des associations...

À la UNE
événements d'actualité

Et dans Culture et Découverte
Médiathèque...

Et dans les onglets la vie Municipales
État Civil, Conseillers et commissions, locations de salles, comptes-rendus des conseils municipaux...

Enfance jeunesse
Atsem, garderies, restauration scolaire et menus, lien pour les inscriptions à la cantine, aides aux vacances...

Les Services...

Social et santé
numéros utiles, pharmacies de garde, aides juridiques, CCAS...

QR code pour un accès rapide depuis votre mobile



www.saint-romans.fr

[facebook.com/.saintromans](https://facebook.com/saintromans)

La commission communication s'efforce de tenir à jour les informations pouvant vous être utiles...

Le site est également consultable sur smartphone. N'hésitez pas à utiliser "nous contacter" ou par mail : mairie@saint-romans.fr afin de poser vos questions, les services de la Mairie vous répondront.

POMPIERS ☎ 18 ou ☎ 112

GENDARMERIE ☎ 17
Pont-en-Royans ☎ 04 76 36 00 17
St-Marcellin ☎ 04 76 38 00 17

MÉDECIN
Docteur Sorin CHIRILA : Cabinet ☎ 04 76 64 03 55

PHARMACIE
Docteur Florence JACQUELIN : Pharmacie ☎ 04 76 64 02 01

INFIRMIÈRES
Séverine CODJIA ☎ 06 23 46 45 66 ☎ 04 76 64 05 57
Stéphane BAYLE ☎ 06 08 87 09 21

SERVICE DE SOINS À DOMICILE (SSAD) ☎ 04 76 38 37 64

CABINET VÉTÉRINAIRE
Docteur ALLEGRET ☎ 04 76 38 35 22

SERVICE DES EAUX
SMVIC Régie Eau et Assainissement
Accueil St Marcellin ☎ 04 76 38 61 48
Accueil Vinay ☎ 04 76 36 90 57

ADMR ☎ 04 76 36 16 15

PAROISSE ☎ 04 76 38 12 84

MAIRIE ☎ 04 76 38 46 17
e.mail : mairie@saint-romans.fr - com.communication@saint-romans.fr
Permanence du Maire : samedi de 9h à 11h sur RDV.

BIBLIOTHÈQUE LE PRÉAU ☎ 04 76 38 40 46

DÉCHÈTERIE ☎ 04 76 38 36 94

MULTI-ACCUEIL ☎ 04 76 38 49 94

ÉCOLE MATERNELLE ☎ 04 76 64 05 09

ÉCOLE PRIMAIRE ☎ 04 76 38 31 91

RESTAURATION SCOLAIRE ☎ 04 76 38 18 62
restauration.scolaire-tap@saint-romans.fr

PÉRISCOLAIRE ☎ 04 76 64 92 57
lesgaislurons38@gmail.com ☎ 07 82 51 83 64

ASSISTANTE SOCIALE
Service social de saint-marcellin ☎ 04 76 36 38 38

RELAIS POSTE
Chez Tabac Fabry ☎ 04 76 38 40 77

ESPACE ENFANCE JEUNESSE ☎ 04 76 36 14 29